PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD, TENUE AU 228, RUE PRINCIPALE À SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD LE 19 DÉCEMBRE 2022, À 20H00, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LE MAIRE, SIMON BRUNELLE.

Sont présents :

- Éric Chastenay, conseiller au siège numéro 1
- Pierre-Luc Blanchet, conseiller au siège numéro 2
- Pierre Carignan, conseiller au siège numéro 3
- Jean-Marie Dionne, conseiller au siège numéro 5

Sont absents:

- Michel Deshaies, conseiller au siège numéro 4
- Sébastien Lemay, conseiller au siège numéro 6

La secrétaire-trésorière adjointe, Madame Lyne Bertrand agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire Simon Brunelle souhaite la bienvenue à tous en déclarant la réunion ouverte à 20h00.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Simon Brunelle, maire, fait la lecture de l'ordre du jour :

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2023
- 4. Période de questions
- 5. Levée de l'assemblée

2799-12-22 Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2023

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Levrard doit adopter des prévisions budgétaires pour l'année financière 2023 présentant des revenus égaux aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont prévu les prévisions budgétaires 2023 suivantes :

REVENUS

Total	817 448,00 \$
Autres revenus	2 250,00 \$
Intérêts sur placements	4 850,00 \$
Intérêts sur arrérages	2 000,00 \$
Impositions de droits	21 297,00 \$
Services rendus	17 537,00 \$
Transfert	79 204,00 \$
Compensation tenant lieu de taxes	8 643,00 \$
Taxes, compensation et tarification	140 685,00 \$
Taxes foncières	540 982,00 \$

DÉPENSES		
Administration générale	328 535,00 \$	
Sécurité publique	105 091,00 \$	
Transport	159 000,00 \$	
Hygiène du milieu	134 072,00 \$	
Aménagement, urbanisme et dév		
Loisirs et culture	36 229,00 \$	
Frais de financement	11 223,00 \$	
Total	793 948,00 \$	
Total	793 940,00 \$	
Excédent (déficit) de fonctionne conciliation à des fins fiscales	ements avant 23 500,00 \$	
CONCILIATION À DES FINS FISCALES Financement		
Remboursement de la dette à lon Affectations	g terme (23 500,00 \$)	
Activités d'investissement	(0,00 \$)	
Excédent accumulé	(0,00 \$)	
Sous-total	(23 500,00 \$)	
Excédent (déficit) de fonctionnements des fins fiscales	de l'exercice à (0,00 \$)	
EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par unanimement par les conseillers présents d'adoptel que déposées.		
tei que deposees.	ADOPTÉE	
4. PÉRIODE DE QUESTIONS		
Aucune question.		
5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE		
Il est PROPOSÉ par monsieur Pierre-Luc Blanch	net et RÉSOLU unanimement par les conseillers	
présents de lever la séance à 20h20.	ADOPTÉE	
	ADOPTEE	
Je, Simon Brunelle, approuve toutes et chacune des résolutions contenues au présent procèsverbal, n'ayant pas avisé la secrétaire-trésorière adjointe de mon refus de les approuver conformément à l'article 142.3 C-27.1 du Code municipal du Québec.		
Simon Brunelle		
Maire	Secrétaire-trésorière adjointe	

2800-12-22

2801-12-22